

QUI SONT LES 1,8 MILLION DE TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDANT EN ÎLE-DE-FRANCE ?

NOTE n°200

JUIN 2021



© Apur - David Bourreau



55 %

des travailleurs
« essentiels du quotidien »
sont des femmes

1,8 million d'actifs « essentiels du quotidien » résident en Île-de-France.
1,9 million d'actifs « essentiels du quotidien » travaillent en Île-de-France.
109 000 habitent en dehors de la Région.

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière le rôle indispensable de certains travailleurs pour subvenir aux besoins de la population. Ces travailleurs « essentiels du quotidien » regroupent des professions très diverses (caissiers, infirmiers, livreurs, médecins, professeurs, etc.). Par rapport à l'ensemble des actifs occupés, ce sont plus souvent des femmes, des immigrés, des employés et ouvriers, leurs salaires sont inférieurs et ils résident plus souvent dans le parc social. Deux études publiées conjointement par l'Insee, l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur), L'Institut Paris Region et l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Île-de-France apportent des éléments d'éclairage sur ces travailleurs et peuvent venir à l'appui de la réflexion en cours sur leur accès au logement social. La présente étude décrit leur profil et leurs conditions de travail et de vie ; la seconde analyse la géographie de leurs lieux de résidence et d'emploi ([Apur note n° 201](#)).

34 % des actifs occupés résident en Île-de-France sont des travailleurs « essentiels du quotidien »

Selon la définition retenue ([encadré 1](#)), 1,8 million de travailleurs « essentiels du quotidien » résident en Île-de-France, soit 34 % des actifs occupés (par la suite dénommés actifs). Cette proportion est moindre que dans les autres régions de France métropolitaine (42 %) en raison de la forte présence de grands établissements, de sièges sociaux ou de ministères où les travailleurs « essentiels du quotidien » sont sous-représentés.

55 % des travailleurs « essentiels du quotidien » sont des femmes

Les femmes sont majoritaires au sein des travailleurs « essentiels du quotidien ». Les professions qui relèvent des « services publics du quotidien »

(services publics de l'enfance, de l'éducation, du social et de la sécurité) sont les plus féminisées, avec un peu plus de trois quarts de femmes. En revanche, les « relais des premières lignes » se distinguent par une proportion plus élevée d'hommes (62 %).

La proportion de femmes varie fortement selon les secteurs d'activité : elle est supérieure à 75 % dans les secteurs hospitaliers (hors médecins), parmi les aides à domicile, au sein des professions de l'éducation et de l'accompagnement social, mais inférieure à 30 % dans les secteurs de la logistique, de la livraison, du commerce de proximité et de la sécurité des individus (police, pompiers, etc.).

Figure 1. RÉPARTITION ET CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN ÎLE-DE-FRANCE

Profils	« Premières lignes »	« Relais des premières lignes »	« Services publics du quotidien »	Total « Essentiels »	Ensemble des actifs occupés en Île-de-France
Actifs occupés (résidant en Île-de-France)	765 000	590 000	472 000	1 828 000	5 442 000
Agriculteurs et chefs d'entreprise	3 %	10 %	0 %	4 %	5 %
Cadres et professions libérales	11 %	34 %	23 %	21 %	31 %
Professions intermédiaires	22 %	22 %	47 %	28 %	26 %
Employés	41 %	15 %	30 %	30 %	25 %
Ouvriers	23 %	19 %	0 %	16 %	13 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
<i>Dont part des femmes</i>	55 %	38 %	77 %	55 %	49 %
<i>Dont part des immigrés</i>	30 %	20 %	19 %	24 %	23 %

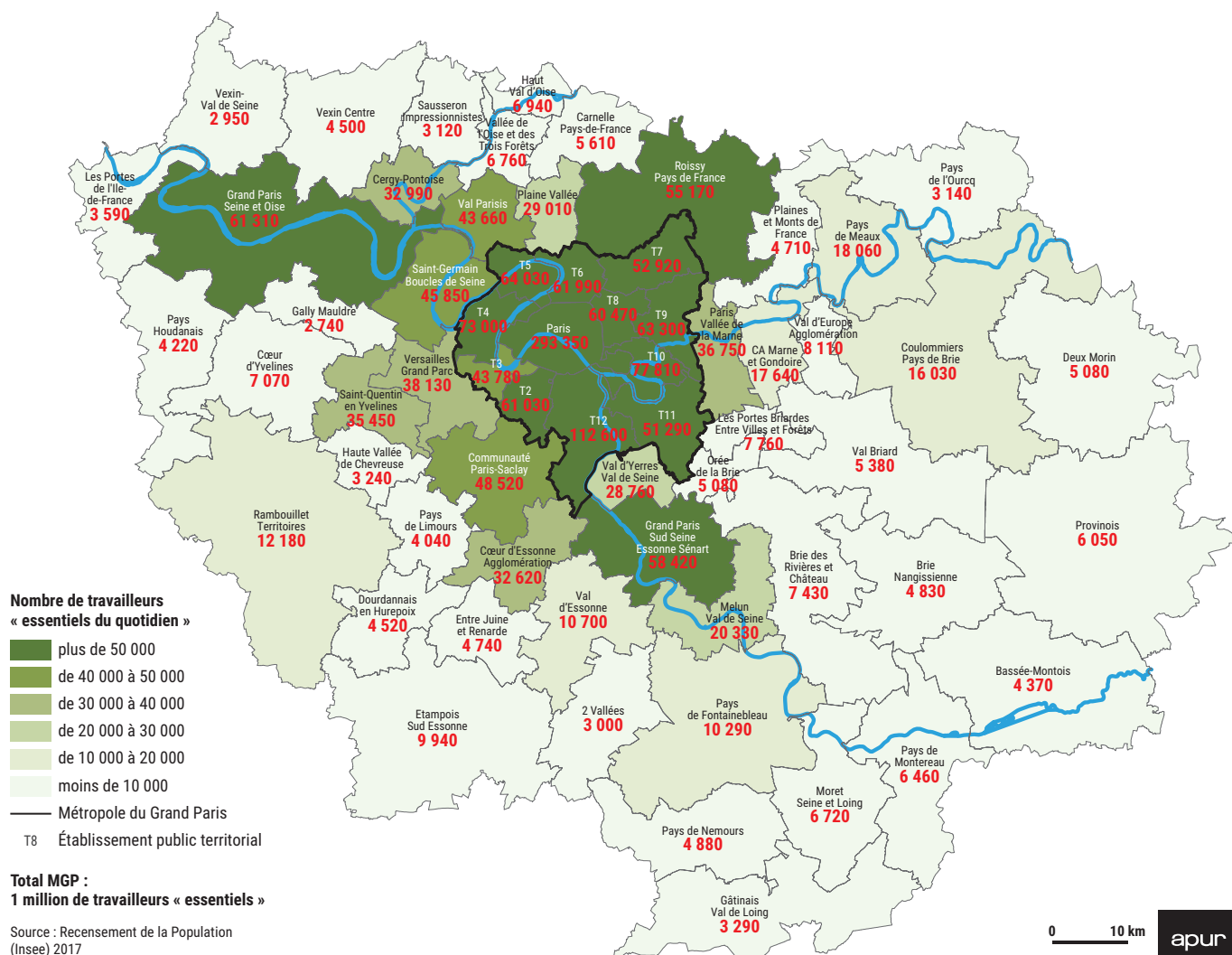
Lecture : En Île-de-France, 55 % des travailleurs « essentiels du quotidien » sont des femmes.

Champ : actifs occupés en Île-de-France, au lieu de résidence.

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017.

LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » RÉSIDANT EN ÎLE-DE-FRANCE

////////////////////



Encadré 1. LES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS DU QUOTIDIEN » : QUELLE DÉFINITION ?

La crise sanitaire et l'arrêt de l'économie qui en a découlé ont mis sur le devant de la scène des travailleurs dits de « première ligne » ou « travailleurs clés », c'est-à-dire ceux ayant continué leur activité sur leur lieu de travail pendant le premier confinement de mi-mars à mi-mai 2020. Cette définition inclut les métiers de l'urgence et les métiers assurant les besoins vitaux du quotidien : santé, alimentation, transport et sécurité notamment. Ces actifs ont fait l'objet d'analyses de l'Observatoire régional de santé Île-de-France [Bouscaren et al., 2020] et de l'Insee, notamment en lien avec leur surexposition au risque de la Covid-19.

Sollicitées par les pouvoirs publics, les agences d'urbanisme (L'Institut Paris Region et l'Atelier parisien d'urbanisme) ont souhaité compléter cette définition conjoncturelle liée au premier confinement de mars 2020 en l'élargissant à l'ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien ». Ainsi, au premier groupe défini par l'ORS, ont été ajoutés deux groupes :

- Les « relais des premières lignes » correspondent aux professions contribuant au bon fonctionnement et à la réalisation des missions des premières lignes et relève souvent des mêmes secteurs que ces dernières. S'y ajoutent d'autres fonctions clés : la logistique, l'information ou le secteur bancaire.
- Les « métiers des services publics du quotidien » assurent des missions de service à la population, indépendamment de la situation de crise sanitaire. Il s'agit des services publics de l'enfance et de l'éducation, du social et du sport.

L'ensemble des actifs de ces trois groupes sont dénommés travailleurs « essentiels du quotidien ».

Cette définition, subjective, n'est pas immuable et ne saurait constituer une liste invariable de professions prioritaires dans le cadre de dispositifs spécifiques d'aides des pouvoirs publics. À titre d'exemple, la définition ici retenue diffère de celle établie lors de travaux réalisés en 2014 sur le thème des travailleurs-clés.

Quelques exemples de professions « essentielles » du quotidien (liste non exhaustive) :

- « **Premières lignes** » : professions hospitalières (médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers), livreurs et coursiers, agents de propreté, aides à domicile et auxiliaires de vie, caissiers et vendeurs des commerces essentiels, boulangers, agents de police, éboueurs...
- « **Relais des premières lignes** » : ouvriers de la logistique (caristes, manutentionnaires, magasiniers, ouvriers emballage), officiers des forces de l'ordre, ingénieurs dans les secteurs d'activité des « premières lignes », professions intermédiaires de La Poste, journalistes...
- « **Services publics du quotidien** » : métiers de l'éducation (enseignants des premier et second degrés, surveillants et aides-éducateurs scolaires), professionnels du social de proximité (assistants de service social, puéricultrices, éducateurs, animateurs)...



24 %

des travailleurs
« essentiels du quotidien »
sont immigrés

Une proportion élevée d'employés et d'ouvriers parmi les travailleurs « essentiels du quotidien »

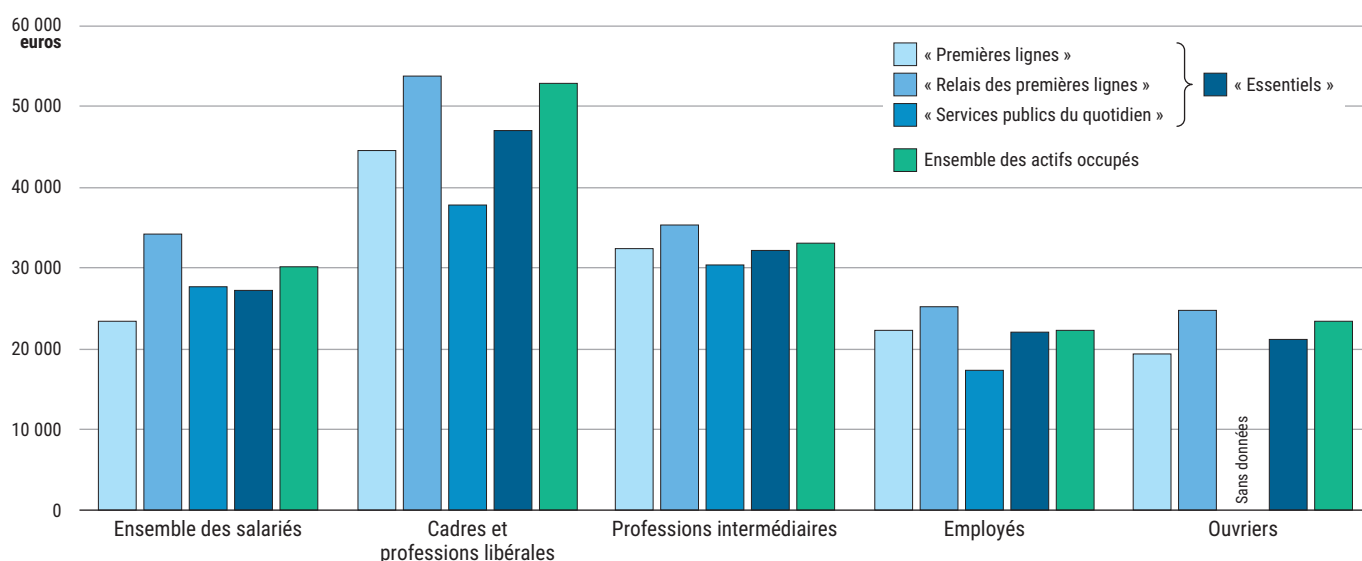
Les travailleurs « essentiels du quotidien » résidant en Île-de-France se caractérisent par une part élevée d'employés (30 %) et d'ouvriers (16 %). À titre de comparaison, les employés représentent un quart de l'ensemble des actifs franciliens et les ouvriers 13 % (figure 1). La surreprésentation de ces deux catégories socioprofessionnelles est encore plus importante pour les travailleurs de « première ligne ». À l'inverse, les cadres et professions libérales ne représentent que 21 % des travailleurs « essentiels du quotidien » et seulement 11 % des « premières lignes », contre 31 % pour l'ensemble des actifs franciliens.

Les travailleurs « relais des premières lignes » sont également plus souvent ouvriers que l'ensemble des actifs (19 % contre 13 %), mais relativement moins souvent employés (15 % contre 25 %). Les cadres et les professions libérales (34 %) sont à l'inverse surreprésentés parmi ces travailleurs « relais » du fait de l'importance des fonctions d'encadrement des activités de « première ligne » (ingénieur par exemple) et des activités de l'information, de la banque de détail ou de la gestion des réseaux de communication.

Les immigrés plus nombreux parmi les « premières lignes »

Un quart des travailleurs « essentiels du quotidien » franciliens sont **immigrés**. Cette proportion proche de celle de

Figure 2. SALAIRES MÉDIANS BRUTS ANNUELS DES ACTIFS OCCUPÉS EN ÎLE-DE-FRANCE PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

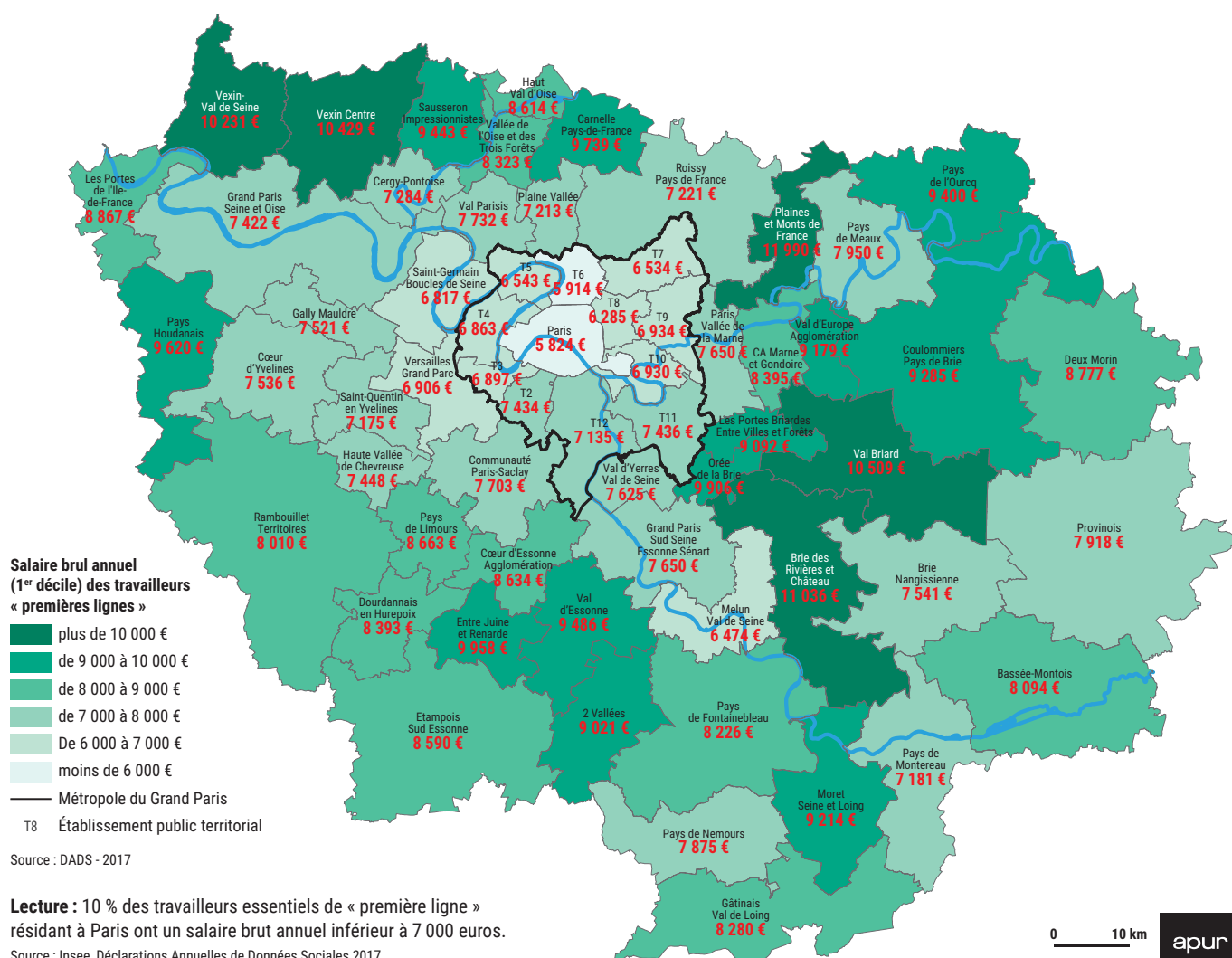


Lecture : Le salaire brut médian annuel des employés « essentiels » de « première ligne » est de 22 300 €.

Source : Insee, Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN) 2017

Figure 3. SALAIRE BRUT ANNUEL DES 10 % DES TRAVAILLEURS ESSENTIELS DE « PREMIÈRE LIGNE » LES MOINS RÉMUNÉRÉS (en euros)

////////////////////



l'ensemble des actifs (23 %) cache des disparités entre les trois catégories : elle est de 30 % pour les travailleurs de « première ligne », contre 20 % pour leurs « relais » et 19 % pour les « services publics du quotidien ». La part des immigrés est la plus élevée parmi les ouvriers (41 %), les artisans et chefs d'entreprise (37 %) et les employés (30 %). Elle est en revanche plus faible parmi les cadres et professions libérales (15 %) et les professions intermédiaires (13 %).

Dans certaines professions, la proportion d'immigrés est particulièrement importante, notamment parmi les agents de propreté (76 %), les aides à domicile et les aides ménagères (54 %). En revanche, elle est relativement faible dans les métiers de l'éducation (11 %) et des forces de l'ordre (5 %).

Des salaires plus faibles pour les travailleurs « essentiels du quotidien »

Le salaire médian des travailleurs « essentiels du quotidien » est plus faible de 10 % que celui de l'ensemble des salariés franciliens (27 100 euros bruts par an, contre 30 200 euros) (figure 2). En particulier, le salaire médian des travailleurs de « première ligne » (23 500 euros bruts annuels) est inférieur de 22 % à celui de l'ensemble des salariés franciliens. Les salaires des « relais des premières

lignes » sont les plus élevés parmi les professions « essentielles du quotidien ». Cela tient à la plus grande proportion de cadres et de professions libérales (34 %) et à l'importance des secteurs des banques et assurances ou encore de l'information.

Les écarts de salaires avec l'ensemble des salariés s'expliquent en grande partie par la surreprésentation, parmi les travailleurs « essentiels du quotidien », des ouvriers et des employés dont les salaires sont relativement faibles. Les ouvriers de « première ligne » disposent toutefois de salaires inférieurs à ceux de l'ensemble des ouvriers franciliens. Le salaire médian des ouvriers de « première ligne » est ainsi de 19 400 euros bruts par an, contre 23 500 euros pour l'ensemble des ouvriers salariés, soit une différence de 18 %.

Moins d'heures de travail pour les travailleurs « essentiels du quotidien »

Les niveaux inférieurs des salaires des travailleurs « essentiels du quotidien » peuvent s'expliquer par des durées annuelles de travail plus faibles. En effet, parmi les salariés travaillant le moins d'heures à l'année, les travailleurs « essentiels du quotidien » sont surreprésentés. Cela s'observe encore plus parmi les « premières lignes ». Leur temps de travail médian est de 1 796 heures,

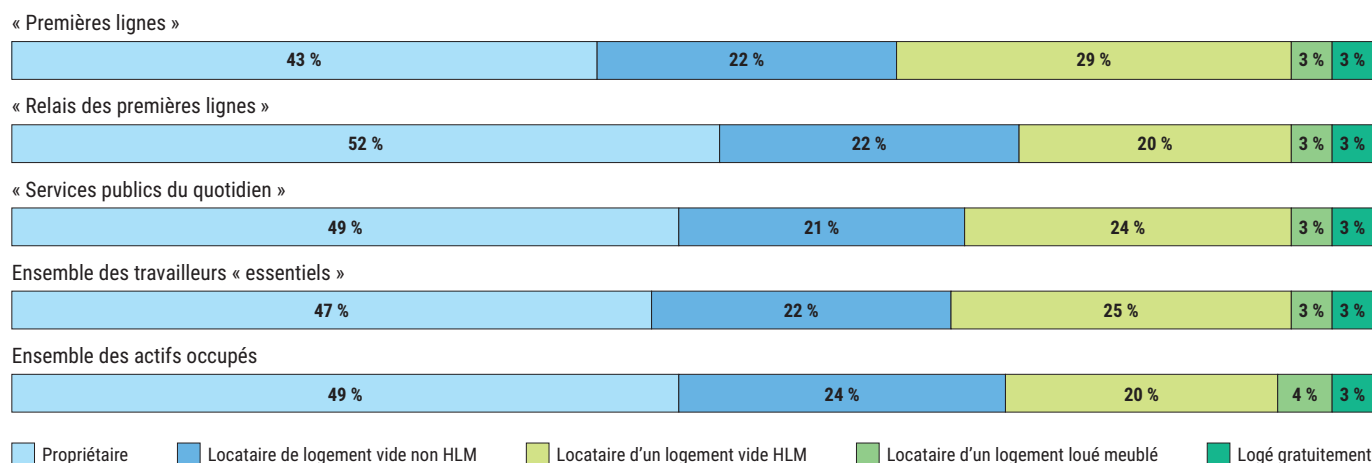
c'est-à-dire qu'un salarié de « première ligne » sur deux travaille moins que la durée légale payée (1 820 heures, congés et jours fériés inclus).

En particulier, les travailleurs « essentiels du quotidien » ont plus souvent que les autres salariés des contrats de travail à temps partiel ou à durée déterminée. Certaines professions, les plus féminisées, sont en effet fréquemment exercées à temps partiel, notamment les caissières et vendeuses des commerces « essentiels du quotidien » (28 % de contrats de travail à temps partiel), les agentes de propreté (41 %) et les aides à domicile et aides ménagères (46 %).

Par ailleurs, les salaires plus faibles des « premières lignes », inférieurs à 7 000 euros bruts par an, sont plus fréquents au cœur de la région (métropole du Grand Paris et l'est des Yvelines), là où les inégalités de revenus sont les plus fortes (figure 3).

La prédominance de contrats de travail courts ou à temps partiel pourraient expliquer des salaires plus faibles : 10 % des travailleurs « essentiels du quotidien » perçoivent moins de 8 100 euros bruts par an, contre 9 200 euros pour l'ensemble des actifs. De plus, pour le même nombre d'heures travaillées, les métiers « essentiels du quotidien » sont moins rémunérés que les autres métiers, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle.

Figure 4. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT SELON LA CATÉGORIE DES TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » (en %)



Lecture : 25 % des travailleurs « essentiels » sont locataires d'un logement du parc social.

Source : Insee, exploitation complémentaire du recensement de la population 2017

Moins de propriétaires et plus de locataires dans le parc social

Les travailleurs « essentiels du quotidien » sont un peu moins souvent propriétaires (47 %) et locataires dans le parc privé (22 %) que l'ensemble des actifs franciliens (respectivement 49 % et 24 %) (**figure 4**). En revanche, ils sont plus nombreux à occuper un logement social : 25 % contre 20 % des actifs.

La part de locataires dans le parc privé est quasiment identique au sein des trois catégories de travailleurs « essentiels du quotidien ». En revanche, les « premières lignes » sont moins souvent propriétaires de leur logement (43 %) que l'ensemble des travailleurs « essentiels du quotidien » (47 %), à l'inverse des « relais des premières lignes » (52 %) et des « services publics du quotidien » (49 %). Les travailleurs de « première ligne » sont ceux qui résident le plus souvent dans un logement social (29 %).

19 % des travailleurs « essentiels du quotidien » résident dans un logement suroccupé

En Île-de-France, la **suroccupation des logements** est quatre fois plus importante qu'en province. Elle touche en particulier 290 000 travailleurs « essentiels du quotidien », soit 19 % de l'ensemble de ces travailleurs, ce qui est comparable à l'ensemble des actifs (18 %). La suroccupation des logements est plus fréquente pour les locataires du parc social et du parc privé, elle est moindre pour les propriétaires. 86 000 travailleurs « essentiels du quotidien » sont locataires dans le parc privé et vivent dans un logement suroccupé ; parmi eux, 23 000 sont même en situation de suroccupation accentuée.

Ces moins bonnes conditions de logement peuvent s'expliquer par les difficultés à se loger dans une région où les prix immobiliers sont élevés, en particulier à Paris et en petite couronne.

Les travailleurs de « première ligne » sont les plus concernés par la suroccupation : 43 000 d'entre eux occupent

Encadré 2. PLUS DE 4 MILLIONS DE FRANCILIENS VIVENT DANS UN MÉNAGE QUI COMPTE AU MOINS UN TRAVAILLEUR « ESSENTIEL »

En Île-de-France, un million et demi de ménages comprennent au moins un travailleur « essentiel du quotidien », soit trois ménages sur dix. Ces ménages regroupent 4 430 000 individus dont 820 000 enfants de onze ans ou moins. La plupart des ménages sont composés d'un couple, comprenant généralement un seul travailleur « essentiel », même lorsque les deux conjoints sont des actifs occupés. Dans les autres formes de ménage (multigénérationnels, colocations, familles monoparentales...), les parents isolés sont surreprésentés parmi les travailleurs « essentiels » (40 %), ainsi que les personnes vivant hors famille, dans une moindre mesure (31 %).

Les travailleurs essentiels vivent plus fréquemment avec un travailleur essentiel que la moyenne des actifs franciliens.

des logements suroccupés dans le parc privé, dont 12 500 en situation de suroccupation accentuée (10 %). Les travailleurs « relais des premières lignes » et ceux des « services publics du quotidien » vivent un peu moins souvent dans un logement suroccupé que l'ensemble des actifs.

Une plus forte présence dans le parc social, surtout au centre de la région

Un travailleur « essentiel du quotidien » sur quatre réside en logement social. Leur présence dans le parc social est très nette en cœur d'agglomération, notamment pour les « premières lignes » (**figure 5**). À Paris, 28 % des « premières lignes » résident dans un logement social, contre 18 % de l'ensemble des actifs. Dans les Hauts-de-Seine, 36 % des « premières lignes » occupent un logement social, contre 24 % de l'ensemble des actifs.

La surreprésentation des ouvriers et des employés parmi les professions « essentielles du quotidien » explique en partie cette plus forte présence des travailleurs « essentiels du quotidien » dans le parc social. En outre, à catégorie socioprofessionnelle équivalente, les ouvriers et employés « essentiels du quotidien » résident un peu plus souvent dans un logement social que l'ensemble des ouvriers et employés (respectivement 39 % contre 35 %, et 36 % contre 33 %).

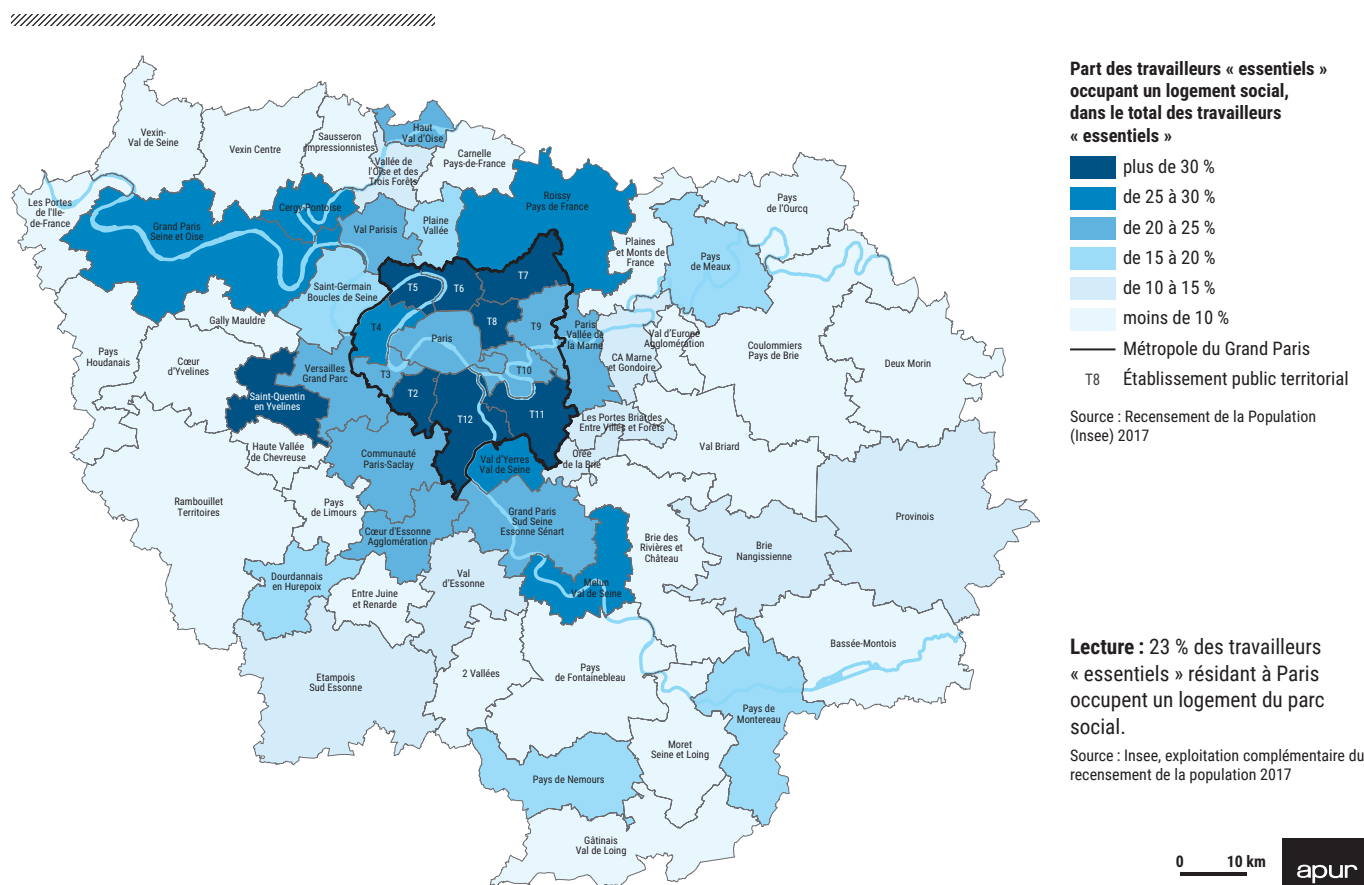
Ces écarts demeurent néanmoins relativement limités, au regard des fonctions exercées et des faibles niveaux de rémunération de ces actifs. Ces résultats peuvent être mis en perspective avec le projet de loi 4D qui vise notamment à élargir les dispositifs de priorisation dans l'accès au logement social sur la base de critères professionnels.



25 %

des travailleurs
« essentiels du quotidien »
résident dans le parc
social

Figure 5. PART DE TRAVAILLEURS « ESSENTIELS » OCCUPANT UN LOGEMENT DU PARC SOCIAL (en %)



DÉFINITIONS

Immigré : personne née étrangère à l'étranger résidant en France, qu'elle ait ou non acquis la nationalité française.

Suroccupation des logements : Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ou un couple, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. Les studios occupés par une personne sont exclus du champ. Un logement auquel il manque deux pièces est en situation de sur-occupation accentuée.

Déciles des salaires : les déciles sont les valeurs qui partagent la distribution des salaires en dix parties d'effectifs égaux. Pour une distribution de salaires : le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires, le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Sources

La plupart des données sont issues du recensement de la population de l'Insee de 2017, exploitation complémentaire. Certaines données de description de l'emploi et de salaires sont issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2017.

Pour en savoir plus

→ Acs M., Beaufils S., Chevrot J., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., Wolf M., « Où habitent les actifs « essentiels du quotidien » qui travaillent en Île-de-France ? », note Apur n° 201, *Insee Analyses Île-de-France* n° 138, juin 2021

→ Faucon F., Grémy I., Pancarte K., Sarron C., Saunal A., Telle-Lamberton M., « 765 000 travailleurs-clés franciliens répondent aux besoins fondamentaux de la population », *Insee Analyses Île-de-France* n° 128, février 2021.

→ Beaufils S., Davy A.-C., Leroi P., Telle-Lamberton M., « Crise Covid : des travailleurs sous les projecteurs », *L'Institut Paris Region, Chronique des confinés* n° 12, décembre 2020.

→ Bouscaren N., Telle-Lamberton M., « Quels « travailleurs-clés » lors de la première vague de Covid-19 ? », *Observatoire régional de santé Île-de-France, Focus Santé en Île-de-France*, décembre 2020.

→ Arènes J.-F., Dubujet F., Virot P., « En Île-de-France, les travailleurs-clés résident un peu moins loin de leur lieu de travail », note Apur n° 84, *Insee Analyses Île-de-France* n° 9, décembre 2014.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/ile-france-travailleurs-cles-resident-un-loin-lieu-travail>

Encadré 3. ZOOM SUR QUELQUES PROFESSIONS « ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN »

58 000 agents de propreté participent au nettoyage et à la désinfection des locaux professionnels et des équipements collectifs en Île-de-France. Ces métiers ont notamment joué un rôle primordial dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Ils sont considérés comme « premières lignes » dans cette note. Les femmes y sont majoritaires (62 %) et la proportion d'immigrés est très élevée (76 %). 41 % d'entre eux travaillent à temps partiel, un taux trois fois plus élevé que pour l'ensemble des actifs. Seulement un quart d'entre eux recourent à la voiture individuelle ou à un deux-roues motorisé pour se rendre au travail, bien qu'ils soient très souvent concernés par les horaires décalés. 24 % occupent un logement social, un taux plus faible que la moyenne des « premières lignes » (29 %).

176 000 travailleurs exercent une profession hospitalière (hors médecins) en Île-de-France, dont 76 000 infirmiers, 57 000 aides-soignants, 37 000 agents de services hospitaliers et 5 000 ambulanciers. Ces professions, toutes considérées comme « premières lignes », ont été particulièrement mobilisées pour faire face à la pandémie de Covid-19. 82 % de ces travailleurs sont des femmes, faisant du secteur hospitalier (hors médecins) l'un des plus féminisés parmi les professions « essentielles du quotidien ». 23 % sont immigrés. Près de la moitié (49 %) utilise leur voiture ou un deux-roues motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail, un taux supérieur à la moyenne des actifs (41 %). La proportion élevée de professions hospitalières travaillant en horaires décalés, à des horaires où l'offre de transports en commun est peu développée, peut en partie expliquer ce recours plus fréquent. 21 % occupent un logement social, un taux plus faible que la moyenne des « premières lignes » (29 %).

97 000 travailleurs exercent un métier de la logistique en Île-de-France. Les caristes, manutentionnaires, magasiniers et ouvriers emballage ont joué un rôle central dans le maintien de l'approvisionnement, en particulier lors des périodes de confinement. Parmi eux, 39 000 font partie des « relais des premières lignes ». Ces métiers comptent l'une des plus fortes proportions d'hommes (72 %) parmi les professions « essentielles du quotidien ». 35 % sont immigrés. Plus de la moitié (51 %) utilise leur voiture ou un deux-roues motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail. Seulement 19 % occupent un logement social, un taux proche de l'ensemble des actifs mais plus faible que celui des travailleurs « essentiels » (25 %).

PROFIL DE QUELQUES PROFESSIONS « ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN » EN ÎLE-DE-FRANCE



Agents de propreté



Professions hospitalières (hors médecins)



Métiers de la logistique

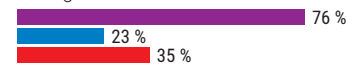
Emplois

58 000 • 176 000 • 97 000

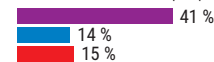
Femmes



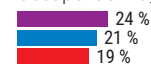
Immigrés



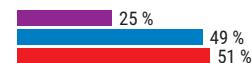
Travailleurs à temps partiel



Occupent un logement social



Utilisent un véhicule motorisé pour se rendre sur leur lieu de travail



Directrices de la publication :

Dominique ALBA
Patricia PELLOUX

Note réalisée par : **Martin WOLF**,
Jean-François ARÈNES (Apar), **Marie ACS**, **Joseph CHEVROT** (Insee),
Sandrine BEAUFILS, **Anne-Claire DAVY**, **Pascale LEROI** (Institut Paris Region), **Maylis TELLE-LAMBERTON** (Observatoire Régional de Santé Île-de-France)

Sous la direction de :

Stéphanie JANKEL, **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique :

Anne SERVAIS

Photos et illustrations :

Apar sauf mention contraire

Mise en page : **Apar**

www.apur.org



L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

